

**PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION D'ADMISSION**  
**DU 04 JUIN 2026**  
**FORMATION C.A.F.E.R.U.I.S.**

Après examen des résultats de l'entretien de la sélection et conformément, à l'article 2.2 de l'instruction N°DGS/SD4A/2023/154 du 1<sup>er</sup> décembre 2023, fixant les modalités d'admission de la formation du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

**SONT DECLARES ADMIS pour la rentrée 2026-2027 (1) :**

BARINOTTO Julie  
BONNET Yohan  
BOURGOIN Solène  
FONTAINE Emmanuelle  
FOURGNAUD Aurélien  
JOURDANAS Mathieu  
LOUPIAS Sylvain  
ROBY Aurélien  
ROUGIER Alex-Anne

(1) *Sous réserve d'une prise en charge financière des droits d'inscription et frais de scolarité pour les deux ans de formation (soit 8 696 €) relevant :*

- *Du compte personnel de formation (CPF),*
- *du plan de formation de l'établissement employeur,*
- *d'un organisme financeur,*
- *d'un autofinancement du stagiaire.*

Fait à ISLE, le 04 juin 2026

La Directrice Générale



Catherine LOUBRIAT

Le directeur délégué en charge des formations  
aux Diplômes d'Etat du travail social



Ludovic GERMANEAU



POLARIS Formation - Site d'Isle  
2, rue du Buisson - BP 10 - 87170 Isle  
Tél. : 05 55 34 34 34 - Fax : 05 55 50 85 14

accueil.isle@polaris-formation.fr – www.polaris-formation.fr

**Pôle Limousin Action Recherche en Intervention Sociale**

n° de déclaration d'activité : 74 87 00001 87